

15ème législature

Question N° : 5421	De Mme Claire O'Petit (La République en Marche - Eure)	Question écrite
Ministère interrogé > Personnes handicapées		Ministère attributaire > Solidarités, autonomie et personnes handicapées
Rubrique > personnes handicapées	Tête d'analyse > Accès à l'emploi des parents d'enfant avec handicap	Analyse > Accès à l'emploi des parents d'enfant avec handicap.
Question publiée au JO le : 13/02/2018 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 19/10/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur la situation des parents d'enfant avec handicap. En effet, le nombre d'enfants handicapés scolarisés est en augmentation régulière et atteint actuellement environ 300 000. Alors que certaines professions libérales permettent une souplesse horaire, l'organisation est différente pour les professions salariées et les parents demandent souvent des aménagements d'horaires, impliquant nécessairement une baisse des revenus. Ainsi nombreuses sont les personnes travaillant à 80 %. Centrés sur leur enfant et lui consacrant leur temps, les parents participent parfois à leur auto-exclusion de la sphère sociale. Ils n'accèdent plus aux loisirs, voient moins de monde et se renferment sur la cellule familiale. Elle lui demande donc ce qu'elle compte faire pour ne pas laisser les parents d'enfant avec handicap se marginaliser, s'appauvrir et s'isoler et si elle compte initier un projet de loi visant à privilégier et sécuriser l'accès au marché du travail pour cette catégorie de personnes.